



Lille, le 06 novembre 2023

DÉCLARATION LIMINAIRE
Au CSA de la DI des Hauts de France
du 06 novembre 2023

Monsieur le Président,

Pour votre premier comité social d'administration lillois , nous vous souhaitons la bienvenue avec courtoisie.

Mais nous vous rappelons de suite que pour nos luttes et revendications nous ne sommes pas frappés d'amnésie.

Le monde salarial n'a toujours pas digéré le passage en force de notre gouvernement sur la réforme des retraites.

Face à l'inflation, il dénonce des mesures salariales qui restent insuffisantes pour régler nos nombreuses traites.

Dans la sphère douanière, nous continuons à considérer que le transfert des missions fiscales est une aberration.

Malheureusement, cette mauvaise décision est bien loin d'être, pour les douaniers, la seule des préoccupations.

D'ailleurs, des expressions de mécontentement ont fleuri, des moniteurs de tir, TPCI, maîtres de chiens ou TSI.

Nous sommes vigilants pour relayer leur malaise et leurs revendications pour qu'enfin agisse notre hiérarchie.

Pour le nouvel art 60, dans le cadre de la lutte contre la fraude et notamment contre le trafic de cigarettes en paquets

Faudra-t-il avec certains magistrats, pour une meilleure entente, se mettre à leur disposition en citant leurs parquets

Pour la pénurie d'effectifs, nous venons d'apprendre que vous allez la gérer avec le recrutement d'auxiliaires

En la matière, nous réaffirmons avec vigueur notre attachement aux concours avec le statut des fonctionnaires

Pour les J.O. 2024 il faudrait rapidement que notre ministre arrête de penser à votre bon cœur messieurs, mesdames.

Les douaniers veulent exercer leurs vraies missions avec des compensations pour éviter que la contestation ne s'enflamme.

Pour le fond d'amélioration du cadre de vie des agents qui se veut apporter au quotidien du travail du bien-être

Il faudra en contrepartie que l'administration prenne attentivement en compte les différents signalements de mal-être

